

Nom :  
Prénom :

Classe :  
Date :

## Tâche finale :

### Rédiger une lettre argumentative

*Choisis parmi les textes suivants, celui qui t'intéresse le plus. Tu devras ensuite rédiger une lettre à l'intention de l'auteur de l'article ou d'une personne concernée dans ce dernier.*

*Tu devras défendre ton opinion dans cette lettre grâce à divers arguments illustrés d'exemples.*

#### Que faut-il faire ?

Rédige une argumentation sous forme de lettre (mise en page de la lettre officielle, n'oublie pas les formules de politesse adéquates),

Cite 3 arguments minimum et n'oublie pas de les illustrer par des exemples,

Utilise des connecteurs logiques pour structurer ton texte,

Commence ton argumentation par une

Nom :  
Prénom :

Classe :  
Date :

Compétences	Objectifs	Critères	Indicateurs	Niveaux de maîtrise	Pondération	A	V. A	N. A
<p>Intégrer leurs acquis et les organiser :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>-réinvestir leurs acquis dans une situation-problème nouvelle</li> </ul> <p>Communiquer :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>-pratiquer la langue avec clarté</li> </ul> <p>Pratiquer la langue avec clarté, en perfectionner l'usage dans les principales situations de communication</p> <p>Appliquer les principales règles de syntaxe afin d'exprimer une pensée compréhensible</p>	<p>Rédiger une lettre argumentative visant à étayer une opinion sur un thème précis.</p>	Lisibilité	<p>Mon texte est correctement calligraphié</p> <p>Ma copie est soignée</p>	<p>Oui-non</p> <p>Oui-non</p>	<p>0-1</p> <p>0-1</p>			
		Pertinence	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Présence des 3 parties de l'argumentation : introduction, arguments, conclusion -</li> <li>Présence d'au moins 3 arguments en rapport avec la thèse</li> <li>-Les arguments sont développés et illustrés d'exemples</li> <li>-Pertinence des arguments</li> <li>-Présentation de la lettre officielle respectée</li> </ul>	<p>2 pts /parties</p> <p>2pts /arguments</p> <p>1pt/ développement</p> <p>1pts/exemple</p> <p>Oui-non</p> <p>Oui-non</p>	<p>0-2-4-6</p> <p>0-2-4-6</p> <p>0-1-2-3</p> <p>0-1-2-3</p> <p>0-1-2</p> <p>0-2</p>			
		Intelligibilité	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Les différentes parties du texte sont divisées en paragraphes et liées par des connecteurs logiques</li> <li>-Phrases grammaticalement correctes</li> <li>-Orthographe soignée</li> </ul>	<p>0.5 pt / paragr.</p> <p>0.5 pt / argument</p> <p>1pt /erreur</p> <p>Moins de 50% de formes correctes = 0</p> <p>Entre 50 et 80 % de formes correctes =2</p> <p>80 % de formes correctes ou plus . = 4</p>	<p>0-0.5-1-1.5-2-2.5</p> <p>0-0.5-1-1.5-2-2.5</p> <p>0-1-2-3-4-</p> <p>0-2-4</p>			

Nom :  
Prénom :

Classe :  
Date :

		Recevabilité	Le registre de langue est adapté et adéquat	1 pt /erreur	0-1-2-3-			
--	--	--------------	---	--------------	----------	--	--	--

## Ils n'auraient pas dû louer leur maison sur Airbnb un 31 décembre

Par Jeanne Pouget

**Ceux qui ont déjà loué leur logement sur Airbnb ou sur un autre site de logement en ligne savent que l'on peut parfois faire face à quelques déconvenues : accumulation de poubelles, objets cassés, lieux mal nettoyés... Mais les récits de Nouvel An qui suivent se situent encore un cran au-dessus.**



### La fête de 200 personnes

Dans la ville d'Oakland en Californie, Reshma Vasanwala et Jim Santi-Owen pensaient louer leur maison à un vieux monsieur venu de Chicago pour le Nouvel An. Il s'agissait en fait d'un subterfuge d'une adolescente qui avait prévu de fêter ses 18 ans en conviant une soixantaine de personnes.

Le couple passant les fêtes hors de la ville est alerté par l'appel d'un voisin. Lorsqu'ils arrivent enfin chez eux, ils ne reconnaissent pas leur maison. « *Il y avait des tonnes d'alcool, de verres cassés, de cigarettes* » décrit Reshma à la chaîne de télévision *Kron4*. Et de poursuivre :

Nom :  
Prénom :

Classe :  
Date :

« *Les canapés étaient dehors, la télévision était dans la salle de bain. Les objets, les photos, les souvenirs [...] piétinés et déchirés avec des empreintes de chaussures partout* ».

Au total près de 200 personnes auraient trainé autour de leur maison même après l'arrivée de la police pensant sûrement que la soirée était toujours d'actualité ou tout simplement pour récupérer des affaires oubliées.

### **4000 euros de dégâts**

Même histoire à Londres où la graphiste d'un magazine anglais Christina McQuillan rentre de toute urgence chez elle le 31 décembre après avoir été alertée par ses voisins qu'une fête d'une dizaine de personnes y avait lieu.

Elle qui pensait louer son appartement à une femme seule souhaitant passer la nuit au calme a été bien surprise. Christina témoigne dans le journal *Evening Standard* : « *[Avec mon compagnon] nous sommes rentrés dans la propriété et nous avons dit [à la jeune fille] de tout arrêter immédiatement. Cette fille a juste ricané et répondu 'Non, j'organise une fête !* ».

Et de poursuivre : « *Les gens fumaient de la drogue et il y avait d'autres drogues, de la boisson. La musique était horriblement forte avec des platines. Il y avait un matériel de musique professionnel avec un son très fort* ». Selon le site du *Guardian* les dégâts – entre le parquet rayé et la télévision arrachée du mur – s'élèveraient à 3000 livres, soit 4000 euros.

### **Airbnb indemniser les victimes**

Dans les trois cas précédents la société Airbnb a été en contact avec les malheureux hôtes et a été très réactive afin de résoudre les problèmes rencontrés et de les indemniser. Les invités mal-venants ont été bannis du site.

Dans une déclaration rapportée par le *Guardian*, la société souhaite se montrer très ferme :

« *Nous avons une tolérance zéro envers ce type d'attitude [...]. Notre politique de confiance et de sécurité atteint la garantie d'1 million de dollars [800 000 euros] pour couvrir la propriété d'un hôte dans de rares cas de dommages.* »

Malgré tout, ce type d'expérience demeure exceptionnel. Selon Airbnb, 35 millions de voyageurs à travers le monde ont utilisé le service de logement entre particuliers en 2015 et « seulement » 540 cas de dommages sérieux (c'est-à-dire supérieurs à 1000 dollars soit 800 euros) ont été reportés.

*Konbini.fr, le 7 janvier 2016*

Nom :  
Prénom :

Classe :  
Date :

# Frites au chocolat : McDo repousse les frontières du sucré-salé

Par Frédéric Bianchi

**McDonald's va proposer au Japon à partir du 26 janvier prochain les McChoco Potatoes, soit des frites recouvertes de sauce au chocolat. L'enseigne américaine dont les ventes sont en recul sur l'Archipel souhaite susciter la curiosité des consommateurs nippon.**

---



Vous aimez la sauce au chocolat ? Vous aimez les frites ? Alors vous aimerez les frites au chocolat. En philosophie, on appelle ça un sophisme mais c'est pourtant la stratégie marketing de McDonald's au Japon. La chaîne de restaurants vient en effet d'annoncer qu'elle allait lancer à compter du 26 janvier prochain sur l'Archipel des McChoco Potatoes, soit des frites à la sauce chocolat. Un met qui accompagnera les classiques menus Best of.

Et non ce n'est pas un gag ou un poisson d'avril. Le compte Twitter officiel de la chaîne relaye cette information. Selon elle, "la combinaison des deux créerait un harmonieux goût sucré-salé". Avis aux amateurs donc.

Et si McDo tente ce type d'expérimentation, c'est que ses résultats au Japon ne sont pas très croustillants. Le géant américain de la restauration rapide a vu ses ventes dans l'archipel chuter depuis deux ans. Il a même enregistré au premier semestre

Nom :  
Prénom :

Classe :  
Date :

2015 des pertes de 220 millions de dollars. Et pour attirer à nouveau les Japonais dans ses restaurants, McDonald's veut susciter la curiosité en faisant le buzz avec des recettes parfois incongrues.

Une technique utilisée partout dans le monde. Ses restaurants ont ainsi vendu des frites à la truffe à Singapour, un McLobster au homard au Canada ou encore des gâteaux McMuffin salé aux haricots et épices au Mexique.

## Le buzz a fait tomber le site de McDo

Des mélanges hasardeux sur le papier qui ont le mérite au moins de faire le buzz sur internet. L'annonce de McDo des frites au chocolat a été tellement relayée que le site du groupe était indisponible ce mercredi au matin.

Reste que McDo n'est pas le premier à avoir eu l'idée d'associer pommes de terre et chocolat. En 2013, le fabricant Lay's (groupe Pepsico) avait lancé aux Etats-Unis d'étonnantes Wavy, soit des chips complètement recouvertes de chocolat au lait. Un produit lancé en édition limitée dont le goût avait semble-t-il plutôt convaincu les consommateurs si on en croit l'excellent note que lui accordent les internautes sur le site américain d'Amazon.



*bfmbusiness.bfmtv.com, le 20/01/16*

Nom :  
Prénom :

Classe :  
Date :

# Une boulangerie vend du « pain de la veille » à prix cassés

Par Quentin Quérinel



**L'établissement recycle les invendus d'autres boulangeries et les vend à moitié prix. Son propriétaire entend ainsi lutter contre le gaspillage alimentaire, explique-t-il.**

Curieux et innovant concept que celui proposé par la boulangerie nîmoise « Au pain de la veille », qui a récemment ouvert ses portes, au cœur d'un quartier populaire de la ville du Gard. Le principe de l'établissement : ne proposer que des produits - pains, gâteaux, viennoiseries, pizzas... - fabriqués la veille. Ainsi, une baguette classique vendue à 80 ou 90 centimes dans une boulangerie traditionnelle sera proposée pour seulement 40 centimes chez « Au pain de la vieille ». Le principe est le même pour tous les autres produits, qui sont vendus deux fois moins chers.

Et la boulangerie, loin de cacher d'où viennent et de quand datent ses produits, en fait même son principal atout. Le nom de l'établissement est on ne peut plus significatif, et de gros panneaux rouges où est inscrit « pain discount » ne sont pas non plus là par hasard. Le propriétaire, Sébastien Perez, est à la tête d'une vingtaine de boulangeries dans l'agglomération nîmoise. Il a décidé d'ouvrir une boulangerie dans laquelle il recyclerait tous les invendus accumulés dans ses autres établissements.

Chasse au gaspillage

Les clients sont déjà conquis. Sébastien Perez a expliqué sa démarche à *France Télévisions* : « Quand on sait la misère qu'il y a dans cette ville, jeter ces produits me paraissait inadmissible (...), et on a de la peine, quand on sait le travail que cela représente pour nos équipes, à jeter des produits qui sont de très bonne qualité. »

Une démarche pertinente, alors que le gaspillage alimentaire est très présent dans le monde. Selon un rapport de l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (Onuaa), les pays industriels gaspillent 670 millions de tonnes de nourriture chaque année. Même tendance dans les pays en développement où sont perdues pas moins de 630 millions de tonnes de denrées alimentaires par an.

*Lefigaro.fr, le 13/12/12*